

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1182 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1182

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 juin 1967

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro

1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Roger Pierront, importateur-grossiste, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain, d'une superficie de 874 mètres carrés, faisant partie d'un terrain plus vaste, sis à Djibouti, plateau du Marabout, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 397, au nom de la Société Immobilière du Marabout.